

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE
LA NIEVRE**

- NUMERO SPECIAL -

DU 03 JUIN 2005

Sommaire

Sommaire	1
<i>1. Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle</i>	<i>2</i>
• Intérim Inspection du Travail	2

1. Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Intérim Inspection du Travail

La Directrice Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Nièvre

VU l'article 8 du décret 94-1166 du 28 décembre 1994 relatif à l'organisation des services déconcentrés du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale,

VU la décision du Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la région Bourgogne en date du 28 octobre 2004, relative au découpage des sections d'inspection du travail, décision publiée au recueil des actes administratifs de la Nièvre le 1^{er} décembre 2004,

D E C I D E

Monsieur François STEHLY, Inspecteur du Travail de la 1^{ère} section d'inspection est chargé de l'intérim de la 2^{ème} section jusqu'au 04 juillet 2005.

Fait à Nevers, le 27 mai 2005

La Directrice Départementale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Françoise BUFFET